

BOURSE AU BAFA DE LA VILLE DE LENS

Pour encourager les jeunes à obtenir le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)**, la ville propose une **aide financière de 100 à 200 € selon le quotient familial**.

Critères d'éligibilité :

Résider à Lens
Être âgé de 16 à 25 ans
Réaliser son stage pratique dans un ALSH de la ville

L'aide est versée après validation de la session d'approfondissement ou de qualification.

Ville de Lens:

17 bis place Jean-Jaurès
62300 - Lens
<https://villedelens.fr/>